

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Marly-le-Roi (78160)

Réponses de Jean-Yves Perrot, au nom de la liste « Choisir Marly Ensemble »

– le 12/03/2020 à 16:28 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

voir la suite du questionnaire dans le manifeste à télécharger

Commentaires généraux

Réponse de Jean-Yves Perrot, tête de la liste « Choisir Marly ensemble » au questionnaire du collectif d'usagers du vélo de Marly le Roi adressé aux candidats aux élections municipales de 2020

Marly, le 24 février 2020

Le Collectif d'usagers du Vélo de Marly le Roi souhaite questionner chaque candidat sur son projet Vélo pour les transports, le loisir et la santé

Chaque déclaration des candidats mentionne le besoin de développer la pratique du vélo.

La Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) a publié le 6 février dernier un baromètre des villes françaises et Marly qui y figure mérite d'améliorer la situation actuelle particulièrement en termes de sécurité, création d'un véritable réseau et stationnements.

Pour les transports, la loi d'orientation des mobilités de décembre 2019 prévoit plusieurs mesures pour tripler la part du vélo dans les déplacements d'ici 2024. Aujourd'hui en France en moyenne, 3 % des déplacements du quotidien sont assurés par le vélo ; à Strasbourg c'est 16%, à Grenoble 15% et à Bordeaux 12%. Parmi les dispositions de cette loi, il est prévu de lutter contre les ruptures de continuité des pistes cyclables, améliorer la lutte contre le vol et introduire un « forfait développement durable » (indemnités km). Par ailleurs, les Vélos à Assistance Electrique « effacent les côtes et doublent la distance envisageable pour les trajets », modifiant l'usage exclusif de la voiture (50% des trajets font moins de 3 km).

C'est pourquoi nous demandons aux candidats ce qu'ils comptent faire pour assurer sa juste place au vélo, dans ses usages transports, loisir et santé.

Pour préciser vos projets, nous vous proposons ci-dessous une liste d'actions sur lesquelles nous souhaitons connaître votre positionnement :

Réponse de Jean-Yves Perrot, tête de la liste « Choisir Marly ensemble » : Dans une vision plus globale de l'adaptation des modes de vie aux exigences de l'urgence climatique, Choisir Marly ensemble souhaite faciliter la mise en place de solutions alternatives de transport permettant de développer la pratique de modes doux de mobilité (marche à pied, vélo), en distinguant, pour ce qui concerne les pratiques du vélo, le vélo comme loisir et le vélo comme mode de trajet domicile-travail quotidien. Notre philosophie est celle de l'efficacité. Cette orientation doit être bénéfique pour le cadre de vie des habitants, la planète, la santé, mais aussi intégrer les contraintes morphologiques du territoire de chaque commune, Marly ayant, comme toute autre ville, des spécificités sur ce point qu'il faut évidemment intégrer (pentes, voies parfois non élargissables, ...) dans l'intérêt même de la sécurité des cyclistes.

Un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

1. Allez-vous adopter un plan vélo ambitieux pour les transports, le loisir et la santé, financé et concerté en début de mandat, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables ?

Réponse de Jean-Yves Perrot, tête de la liste « Choisir Marly ensemble » : Oui. La communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine est juridiquement compétente sur l'organisation des transports. Dans ce cadre, « Choisir Marly ensemble » est favorable à un plan vélo ambitieux, qui doit amplifier ce qui a été amorcé lors du précédent mandat, en lien avec la CASGBS. A ce titre, les Marlychois pourront compter sur l'engagement et l'implication des élus communautaires membres de la prochaine équipe municipale. La rive gauche de la Seine doit être plus concernée par les aménagements qui ont profité davantage, ces dernières années, à l'ex CABS.

2. Prévoyez-vous un budget municipal participatif d'investissement pour les projets vélos, trottinettes, piétons pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie ? Si Réponse de Jean-Yves Perrot, tête de la liste « Choisir

Marly ensemble » : oui, merci de le préciser en pourcentage ou en montant.

L'équipe Choisir Marly ensemble prévoit d'allouer un budget participatif aux différents conseils de quartier. C'est à cet échelon que seront affinées les conditions de faisabilité des aménagements.

3. Prévoyez-vous un comité vélo/mobilités régulier se réunissant au minimum 4 fois par an ? (le comité représente les cyclistes de la commune. Il est force de proposition sur les aménagements cyclables. Il participe aux discussions et à l'étude d'investissement. Le budget participatif permet de faire avancer rapidement les actions jugées prioritaires ne nécessitant pas d'investissements lourds).

Réponse de Jean-Yves Perrot, tête de la liste « Choisir Marly ensemble » : Oui, un comité vélo se réunira autant que nécessaire, à une fréquence qui sera fonction des thèmes à aborder et du calendrier des réalisations.

Un réseau cyclable cohérent

4. Prévoyez-vous de créer un réseau d'itinéraires cyclables continus et sécurisés pour relier sans difficultés tous les quartiers de la commune entre eux en commençant par la liaison entre chaque quartier et la gare, le collège et le lycée (transport) puis chaque quartier et la forêt de Marly (loisir, santé) ?

Réponse de Jean-Yves Perrot, tête de la liste « Choisir Marly ensemble » : Des itinéraires de circulation douces existent d'ores et déjà, notamment pour la marche à pied entre les Grandes Terres et la gare, et un autre est en projet sur ce même itinéraire, en mode vélo. Le développement du vélo sera une priorité du mandat 2020-2026, notamment en vue d'augmenter sa part dans les déplacements vers la gare, les établissements scolaires, les différents services publics et les commerces. Il est également prévu de mettre en place des voies cyclables pour rejoindre les pistes existantes des berges de Seine (voie verte Paris/Londres), ainsi que de rénover des itinéraires vélo existants (piste cyclable avenue Paul-Cézanne, réfection du Chemin du Val de Cruye)

5. Seriez-vous favorable à passer la plupart des rues de la ville de Marly le Roi en zone 30 (pour augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées), la vitesse à 50 restant l'exception, là où rouler en voiture à 50km dans Marly est sans danger ?

Réponse de Jean-Yves Perrot, tête de la liste « Choisir Marly ensemble » : Nous prévoyons la création d'autres zones 30 en lien avec les conseils de quartier et des éclairages renforcés sur les itinéraires vélo, la sécurisation des carrefours, la généralisation des sas vélo, d'autoriser les tourne-à-droite et la circulation des vélos par les sens interdits. La généralisation du 30km/h reviendrait à faire perdre tout son sens à cette mesure et ne serait pas respectée.

6. Prévoyez-vous de revoir à l'échelle de l'Intercommunalité Saint Germain Boucles de Seine et du Département, des connexions cyclables véritablement continues et sécurisées entre le réseau cyclable de Marly et celui des communes voisines dans le cadre du Plan Vélo concerté en cours. Par exemple, pour la côte du Coeur Volant, trop pentue et dangereuse, une alternative devrait être recherchée.

Réponse de Jean-Yves Perrot, tête de la liste « Choisir Marly ensemble » : Oui, Choisir Marly ensemble souhaite travailler à la création d'un itinéraire vers Saint-Germain Centre et d'un autre vers Versailles, notamment.

En outre, concernant la côte du Cœur volant, un aménagement latéral est possible ainsi qu'un raccordement à la forêt via le parc.

7. Prévoyez-vous de vous engager pour connecter le réseau de l'intercommunalité au Réseau Express Régional Vélo ? Les 33 associations du Collectif Vélo Île-de-France appellent tous les élus de notre région à construire ce Réseau Express Régional Vélo. L'objectif est de munir la métropole parisienne d'axes structurants pour faciliter le déplacement du cycliste au quotidien. La Région Île de France est très à l'écoute de ce projet ([site https://rev.fr/](https://rev.fr/)).

Réponse de Jean-Yves Perrot, tête de la liste « Choisir Marly ensemble » : Oui.

8. Seriez-vous favorable à étudier, comme à Strasbourg, Bordeaux ou Dijon, des « vélorues », axes où les vélos peuvent circuler au milieu de la route sans être doublés par des voitures (imposant aux automobilistes de cohabiter sans s'octroyer la place dominante) ? Cette formule, adaptée aux rues en double sens cyclable pas trop large, ne nécessite pas d'aménagement cyclable particulier excepté la pose de panneaux et sécurise cyclistes et piétons dans les zones de fréquentation dense.

Réponse de Jean-Yves Perrot, tête de la liste « Choisir Marly ensemble » : Oui pour l'étudier. La morphologie de la ville et de ses rues ne permet pas de le réaliser facilement et l'objectif recherché est la sécurité pour tous.

Un environnement pour développer le vélo

9. Prévoyez-vous un stationnement cycliste sécurisé contre le vol près de la gare ? L'aide de la région Ile de France devrait faciliter la tâche avec un financement particulier inclus dans son « Plan vélo » pour augmenter les places de stationnement vélos à 50 000 places d'ici 2025 dans les gares.

Réponse de Jean-Yves Perrot, tête de la liste « Choisir Marly ensemble » : Oui, nous mettrons en place au moins un abri Véligo fermé à la gare dans le cadre de la restructuration de la place de la Gare.

10. Prévoyez-vous de faciliter le stationnement vélo près des commerces et si oui comment ?

Réponse de Jean-Yves Perrot, tête de la liste « Choisir Marly ensemble » : Des dispositifs seront mis en place pour permettre le stationnement aux abords des commerces et des équipements publics, pour les vélos.

11. Prévoyez-vous de faciliter le stationnement cycliste résidentiel d'une part par des adaptations de PLU en pied d'immeubles neufs ou existants, d'autre part par la création d'abris vélos sécurisés sur la voie publique d'une dizaine de places répartis dans la ville là où l'habitat ancien est prépondérant (exemple à Lille) ?

Réponse de Jean-Yves Perrot, tête de la liste « Choisir Marly ensemble » : Oui, cela est envisagé sans qu'il faille pour cela nécessairement modifier le PLU.

12. Seriez-vous favorable à soutenir les associations de services vélo (ateliers de réparation (mobiles), gardiennage de vélo), mettre des locaux à disposition de ces associations et faire de l'initiation au vélo dans les écoles et centres de loisirs ?

Réponse de Jean-Yves Perrot, tête de la liste « Choisir Marly ensemble » : Oui, la sensibilisation au code de la route à vélo sera développée avec la police et la prévention routière

13/ Seriez-vous favorable à :

• Un plan de communication sur le respect mutuel des usagers les nouvelles dispositions du Code de la route propres au vélo, et la distance de sécurité à respecter à côté d'un vélo ?

Réponse de Jean-Yves Perrot, tête de la liste « Choisir Marly ensemble » : Oui

• Une expérimentation des double-sens cyclables, de cédez-le passage cycliste, et plus de sas vélos ?

Oui, la voirie ne se partage que si elle est adaptée au vélo : nous prévoyons la généralisation des sas vélo, des tourne-à-droite pour les vélos et des circulations par les sens interdits.

• Des panneaux qui annoncent l'entrée en agglomération, la limitation de vitesse, la priorité aux piétons et vélos ?

Réponse de Jean-Yves Perrot, tête de la liste « Choisir Marly ensemble » :

Oui.

Choisir Marly ensemble souhaite également mettre les circulations vélo au cœur de tous les projets de réfection de voirie, ce qui passe par le renforcement, au sein des services techniques, d'une culture « vélo ».

Compte tenu de la topographie du territoire marlychois, nous souhaitons également promouvoir l'acquisition de vélos électriques, car le relief peut être un élément complicatoire au développement du vélo comme mode de transport alternatif.

Cela passe par l'inscription de la Ville dans la démarche d'IDF Mobilités pour la location de vélos électriques Véligo.

Les services de la Ville montrent l'exemple : la police municipale, qui dispose de vélos électriques, accroîtra la fréquence de ses patrouilles à vélo, favorisant ainsi le dialogue avec tous les cyclistes qu'ils croiseront lors de leurs patrouilles.